



IPAM

Institut de la pertinence des actes médicaux

PROJET DE
RÉINVESTISSEMENT

Projet no :
27

Titre du projet	Adoption IPAM
Planification de développement des Centres de répartition des demandes de services en imagerie médicale (CRDSi)	RCG-0322-108
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué
Radiologie diagnostique et médecine nucléaire comme consultant en imagerie médicale et, potentiellement, toutes les autres spécialités à titre de prescripteur d'examens en imagerie médicale.	Budget initial : 528 944 \$
	Début du projet
	2022-2023
Contexte	
<p>Ce projet cible la gestion d'environ 5 millions de demandes d'examens annuellement pour des patients qui consultent à l'externe, à travers la province. Les demandes sont acheminées par la première ligne des divers points, tels que les groupes de médecine de famille (GMF). Des demandes en imagerie sont également acheminées par les cabinets de médecins spécialistes lorsqu'un examen en imagerie est un prérequis.</p>	
Description du projet	
<p>Ce projet vise l'implantation d'un mécanisme d'accès centralisé des demandes de services en imagerie médicale (radiologie et médecine nucléaire).</p> <p>La majorité des demandeurs (prescripteurs) utilisent des solutions informatiques, notamment le dossier médical électronique (DMÉ) avec lequel la création des demandes peut être initiée. Une réception des demandes par voie électronique permettra d'optimiser le traitement des demandes pour réduire les erreurs et la saisie de l'information. Un triage informatisé permettra de faire la gestion de la conformité administrative. La consolidation de l'ensemble de l'offre disponible en imagerie permettra de faire un arrimage logique de la demande en regard de l'offre afin d'améliorer l'assignation à un rendez-vous en respectant les délais. L'objectif étant d'offrir la planification d'un rendez-vous proactif selon les critères cliniques, la proximité du domicile et la référence nominative.</p>	
Objectif(s)	
<p>Les principaux objectifs du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'adhésion des prescripteurs en assurant un mécanisme d'accès centralisé et simplifié;• Réduire les délais de traitement;• Obtenir un portrait global provincial de l'offre et de la demande en imagerie;• Voir au respect des délais d'attente pour obtenir un examen en imagerie;	
Responsable de la mise en œuvre	
Ministère de la Santé et des Services sociaux	